

# 1

## Jean BODIN (1530-1596)

### I. ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

Jean Bodin est né à Angers en 1529, mais la date exacte demeure incertaine. Son père est négociant et maître couturier. Jean Bodin est formé au couvent des Carmes à Angers. À l'âge de vingt ans, il s'établit à Toulouse pour y étudier le droit, qu'il enseigne ensuite. En 1561, il vient à Paris, où il exerce les fonctions d'avocat au Parlement. En 1566 paraît « *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* » qui connaît une assez large diffusion. Jean Bodin est nommé procureur en 1570. C'est en 1576 que paraît son œuvre maîtresse, *Les Six Livres de la République*. Par la faveur d'Henri III, Jean Bodin devient député du Tiers-État pour les États de Blois (1576-1577). À la mort de son protecteur, le duc d'Anjou, Jean Bodin quitte Paris pour Laon où il exerce les fonctions de procureur du roi. Il y meurt de la peste en 1596.

### II. IDÉES PRINCIPALES

Les réflexions de Jean Bodin portent à la fois sur la connaissance et l'apprentissage, le régime politique idéal et la pratique politique, et les questions monétaires récurrentes au cours de la Renaissance.

Bodin est célèbre pour le débat relatif à la hausse des prix – « *l'enflure des prix* » –, qui l'opposa à Jean Cherruies, dit Jean de Malestroist. La controverse porte sur l'afflux de métaux précieux des Amériques et son effet sur les prix et l'activité économique. En 1563, la Chambre des comptes de Paris fut chargée de rédiger un rapport sur les tensions inflationnistes dans le royaume, c'est-à-dire sur les causes de la hausse des prix. Malestroist, conseiller du roi et maître de ses comptes, remit en 1566 un rapport intitulé *Paradoxes du seigneur de Malestroist sur le fait des monnoyes*.

Antérieurement à l'apparition de la monnaie moderne, la monnaie-unité de compte se distinguait de la monnaie-moyen de paiement. La première servait à exprimer les prix, les salaires, les emprunts. La seconde servait à régler les soldes lors de transactions commerciales et contribuait à la circulation des biens. Ainsi, les prix étaient exprimés en unités de compte, comme les livres ou les florins, mais le règlement se faisait en espèces

métalliques comme le louis, le ducat ou encore l'écu : aucune livre, aucun florin ne circulait dans l'économie. Le prix en unités de compte des espèces métalliques était déterminé par le pouvoir royal. Par exemple, le louis d'or valait quatorze livres tournois, le tournoi étant l'unité de compte utilisée dans certaines provinces françaises au XVI<sup>e</sup> siècle.

Selon Malestroist, la hausse des prix ne concerne que les prix de compte alors que les prix en espèces sont demeurés stables. La hausse des prix est donc fictive. La hausse des prix de compte et le changement du prix de compte des espèces métalliques sont, selon lui, le résultat des manipulations monétaires du pouvoir royal. À titre d'exemple, si un ensemble de marchandises vaut deux cent dix livres tournois (unité de compte) alors que le louis d'or (monnaie réelle-moyen de paiement) vaut quatorze livres tournois, l'ensemble de marchandises vaudra trois cents livres tournois si le louis d'or passe à vingt livres tournois. Certes, le prix de l'ensemble de marchandises en unité de compte a haussé de quatre-vingt-dix livres tournois mais le prix en louis d'or est demeuré inchangé : il est toujours de quinze. Le paradoxe réside donc dans la contradiction entre, d'une part, le niveau des prix en espèces qui demeure constant, et, d'autre part, le niveau des prix en unités de compte qui connaît une hausse due aux manipulations monétaires. Malestroist conclut que la hausse des prix n'est qu'apparente et qu'en aucun cas, l'afflux de métaux précieux n'a eu d'effet sur la circulation monétaire dans le royaume.

Dans un opuscule publié en 1568, intitulé *La Response de Jean Bodin à M. de Malestroist*, Bodin critiqua vivement l'analyse et les conclusions de Malestroist. En étudiant les mouvements de prix récents, il conclut que la hausse des prix a excédé les changements de rapport entre unités de compte et espèces métalliques. Autrement dit, la dévaluation des unités de compte n'explique pas, à elle seule, l'inflation. Loin de négliger les effets des manipulations monétaires, Bodin liste plusieurs causes expliquant la hausse des prix :

- L'afflux des métaux précieux qui en accroît la quantité disponible dans l'économie ;
- L'existence des monopoles permettant à leurs détenteurs de fixer un prix supérieur au prix résultant d'une situation de libre concurrence ;
- La croissance démographique pesant sur la demande de biens agricoles ;
- Les effets de mode dans la dépense des Princes dont la demande, supérieure à l'offre, pèse à la hausse sur les prix des marchandises concernées ;
- Les disettes ;

- Le haussement des espèces, c'est-à-dire les manipulations monétaires.

Bodin précise ainsi la nature du lien de causalité entre la quantité de métaux précieux et la hausse des prix. Pour Bodin, la principale raison de la hausse des prix réside dans cette relation, sans qu'elle en soit l'unique cause. Même si cet argument souligne la relation entre quantité de monnaie et prix, Bodin est encore loin d'énoncer la théorie quantitative de la monnaie. En effet, pour les quantitativistes, la seule cause de la hausse des prix est l'accroissement de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie ; la relation est exclusive, proportionnelle et univoque : si la masse monétaire hausse de 10 %, les prix hausseront dans les mêmes proportions. Il serait donc inexact de reconnaître la formulation d'une telle théorie à Bodin ; la théorie quantitative de la monnaie apparaît un siècle plus tard dans les textes de William Potter (1650) et de John Locke (1692) (pour une présentation détaillée, cf. portrait de Irving Fisher).

Contrairement à ce que postule la théorie quantitative de la monnaie, Bodin considère que la hausse de la quantité de métaux précieux est une condition favorable au développement économique. Il admettait ainsi que la quantité de monnaie pouvait stimuler la production de richesse. À cet égard, le développement du commerce était une condition nécessaire au développement du royaume car les flux entrants d'or et d'argent étaient assurés par l'existence d'une balance du commerce excédentaire.

### III. CITATIONS

*« La principale et presque seule (cause) (que personne jusques icy n'a touchée) est l'abondance d'or et d'argent qui est au iourd'hui en ce royaume plus grande qu'elle n'a esté il y a quatre cens ans. Je ne passe point plus oultre, aussi l'extrait des registres de la Cour et de la Chambre que j'ay, ne passe point quatre cens ans. La seconde occasion de cherté vient en partie des monopoles. La troisième est la disette qui est causée tant par la traite que par le degast. La quatrième est le plaisir des roys et grans seigneurs qui haussent le pris des choses qu'ils aiment. »*

*La Response de Jean Bodin à M. de Malestroit, 1568.*

\*

*« Ce n'est pas pour avoir alteré les monnoyes que tout est encheri. »*

*La Response de Jean Bodin à M. de Malestroit, 1568.*

\*

« L'abondance d'or et d'argent, qui est la richesse d'un pays, doit en partie excuser la charte : car s'il y avoit en telle disette que le temps passé, il est bien certain que toutes choses seroyent d'autant moins prisées et achetées que l'or et l'argent serait plus estime. »

*La Response de Jean Bodin à M. de Malestroit, 1568.*

\*

« On a souvent voulu voir dans le texte de Bodin la première formulation de la théorie quantitative de la monnaie bien qu'une telle explication ne puisse être acceptée. En fait, Bodin applique à la monnaie la loi générale des marchandises qui veut que le prix est fixé par le rapport entre l'offre et la demande. »

Philippe Steiner, « Circuits, monnaie et balance du commerce », dans *Nouvelle histoire de la pensée économique*, 1992.

\*

« Contrairement à ce que sa critique du premier des Paradoxes pouvait laisser penser, Bodin défendit la nécessité d'une abondance de l'or et de l'argent car cela signifiait une augmentation du volume des transactions même s'il en résultait la hausse des prix. [...] La monnaie de circulation joue donc, pour Bodin, un rôle actif quant au développement des transactions. »

Ramon Tortajada, « M. de Malestroit et la théorie quantitative de la monnaie », dans *Revue économique*, Volume 38, n° 4, 1987.

#### IV. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

« Methodus ad facilem historiarum cognitionem » (*la Méthode de l'Histoire*), 1566 ; 2<sup>e</sup> édition : 1572.

*La Response de Jean Bodin à M. de Malestroit. Réponse aux paradoxes de M. de Malestroit touchant l'enrichissement de toutes choses et le moyen d'y remédier*, 1568 ; dans Le Branchu J.-Y., éd., *Écrits notables sur la monnaie*, 2 vol., Paris, Alcan, 1934.

*Les Six Livres de la République*, 1576, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1578.

*De la démonomanie des sorciers*, 1580.

### I. ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

François Quesnay est né le 4 juin 1694 à Méré (aujourd'hui dans le département des Yvelines). Son père est un modeste propriétaire terrien. D'après la biographie que lui a consacrée Gustave Scheele, François Quesnay aurait appris à lire avec l'un des jardiniers de l'exploitation, ce qui contribue à développer chez lui un goût pour la « chose rurale ». Il suit des études de médecine et devient maître dans la communauté des chirurgiens de Paris en 1718. En 1723, il devient chirurgien royal. Ayant obtenu le titre de docteur en médecine en 1744, il devient le médecin consultant de Louis XV. Il entre à l'Académie des sciences en 1751 et devient membre de la Royal Society l'année suivante. Il conseille le pouvoir, d'abord sur les questions médicales, puis sur les questions philosophiques et économiques en publiant des articles dans l'*Encyclopédie* : « Évidence » (1756), « Fermiers » (1756), « Grains » (1757). De 1756 à 1758, il développe ce qui constitue le cœur de l'analyse de l'école physiocrate, étymologiquement « gouvernement par la nature » : l'étude du système productif agricole, du système fiscal et du commerce. En 1758, il publie une représentation synthétique du fonctionnement économique sous le nom de *Tableau économique*. À la mort de Louis XV en 1774, Quesnay quitte le château de Versailles pour s'installer au Grand Commun, ou Grand Quarré des Offices-Commun, à Versailles, où il meurt le 16 décembre 1774.

### II. IDÉES PRINCIPALES

Si certains auteurs qui se rattachent également à l'école physiocrate, comme Mirabeau ou Dupont de Nemours, ont développé des analyses qui diffèrent de celles de Quesnay, la pensée de Quesnay constitue la pièce maîtresse de cette école.

Les travaux de Quesnay s'inscrivent dans une époque où Louis XV et ses ministres souhaitent réformer la France en matière économique et fiscale. À partir des années 1760, le commerce tend à se libéraliser. Cette politique, soutenue par les physiocrates, a pour objectif de dynamiser l'économie française en favorisant la liberté de la circulation des denrées alimentaires notamment.

Pour les physiocrates, la richesse réside dans l'agriculture. Seule l'activité visant à exploiter les ressources naturelles crée de la valeur. Les autres activités ne font que transformer les produits agricoles. Quesnay développe ainsi une théorie de la productivité exclusive de l'agriculture en l'opposant au travail artisanal qui serait, quant à lui, stérile. Dans son ouvrage *Tableau économique*, Quesnay décrit la façon dont le système économique devrait, selon l'ordre naturel, fonctionner. Il divise le royaume agricole en trois grandes classes. La première est la classe productive, constituée des fermiers, qui est à l'origine de la création de la valeur, que les physiocrates nomment le « produit net ». La seconde est la classe stérile dont les membres sont les artisans qui ne produisent pas de valeur mais se contentent de transformer les biens agricoles en biens manufacturés ; ils « additionnent des richesses réunies ». La troisième classe est celle des propriétaires : propriétaires terriens, clergé, gouvernement. Pour Quesnay, le produit net est la différence entre le prix de marché, c'est-à-dire la valeur du produit brut, et les coûts de production. Ce produit net doit être suffisamment important pour que le fermier puisse acquitter l'impôt, payer la rente au propriétaire et investir à nouveau dans l'activité agricole. Quesnay n'utilise pas le terme « investissement » mais celui d'« avance » pour désigner le capital mis en œuvre pour obtenir une production supplémentaire. Quesnay distingue le fermier pauvre du fermier-entrepreneur qui a les moyens d'avancer le capital agricole, d'employer de la main d'œuvre salariée et de vendre sa production sur le marché.

Le tableau économique de Quesnay consiste en une représentation sous la forme d'un circuit de l'ensemble de l'activité économique. Il est caractérisé, d'une part, par des pôles, les classes (classe productive, classe stérile, classe des propriétaires), et, d'autre part, par des flux de richesse qui relient ces pôles au cours d'une période de temps donnée.

Quesnay précise ainsi les conditions de la reproduction d'ensemble du royaume agricole. Il démontre comment les flux de revenus générés par les dépenses des propriétaires reconstituent les avances annuelles effectuées par les fermiers. Au début du circuit, les fermiers versent aux propriétaires de la terre la valeur de la récolte précédente vendue sur le marché pour un montant de 600 livres. Une partie de ce revenu, 300 livres, est dépensée par les propriétaires pour acheter la production des artisans. L'autre moitié sert à rémunérer les fermiers pour le travail agricole. La classe stérile achète des biens de subsistance pour une valeur de 300 livres aux fermiers, c'est-à-dire la classe productive. Cette dernière utilise la moitié de son revenu pour reconstituer les avances nécessaires pour la prochaine période de

production (outils, grains, *etc.*). Le produit net est donc de 600 livres et permet de reconstituer les avances lors de la prochaine période de production. Dans ce circuit, la monnaie est neutre. Elle ne constitue pas une réserve de valeur, elle n'est utilisée que pour faire circuler les biens, elle n'est jamais désirée pour elle-même. La classe des propriétaires ainsi que la classe stérile dépensent la totalité de leurs revenus ; cette condition assure le bon fonctionnement de l'économie ainsi que la circulation du revenu.

De ce schéma, Quesnay tire une série de conséquences en matière de politique économique. Pour Quesnay, l'impôt ne peut être prélevé que sur le produit net et ne doit concerner que la classe des propriétaires. Au contraire, tout impôt sur les avances peut mettre en péril la reproduction du produit net car il orientera les flux de richesse dans une direction contraire à ce qui permet l'équilibre économique. Ensuite, Quesnay, à la différence des mercantilistes, appelle de ses vœux la libre circulation des marchandises. Pour Quesnay, médecin de métier, la circulation économique est analogue à la circulation sanguine. Aussi les réglementations peuvent-elles nuire à la bonne circulation des richesses. Quesnay s'intéresse notamment au blé, qui représente une part importante de la dépense de la population. Or, les récoltes sont variables d'une année à l'autre et le blé se conserve difficilement. Pour éviter les effets dommageables des mouvements de prix du blé, Quesnay préconise l'abrogation des réglementations sur la circulation du blé. Quesnay soutient que si le marché du blé est étendu, les fluctuations du prix du blé seront moins importantes. En effet, les différences de quantités produites pourront être lissées sur le territoire en transportant le blé de l'endroit où il est abondant vers l'endroit où il est rare.

Enfin, Quesnay soutient que le bon gouvernement économique passe par la connaissance des lois de la nature en matière de production et de circulation des richesses, ce qui le conduit à souhaiter que le pouvoir soit exercé par un despote éclairé ayant conscience des lois économiques et pouvant les imposer à la population ignorante ; tel est le « despotisme légal ».

### III. CITATIONS

*« Nous n'envisageons pas ici le fermier comme un ouvrier qui laboure lui-même la terre ; c'est un entrepreneur qui gouverne et fait valoir son entreprise par son intelligence et par ses richesses. »*

*Tableau économique, 1758.*

\*

« Il faut distinguer une addition de richesses réunies, d'avec une production de richesses, c'est-à-dire une augmentation par réunion de matières premières et de dépenses en consommation de choses qui existaient avant cette sorte d'augmentation, d'avec une génération ou création de richesses, qui forment un renouvellement et un accroissement réel de richesses renaissantes. »

Tableau économique, 1758.

\*

« Les fortunes pécuniaires qui se multiplient par les profits des financiers afferment les impositions indirectes ; ce qui arrête ou intervertit la circulation de l'argent et en empêche le retour annuel à l'agriculture. »

Tableau économique, 1758.

\*

« Si la vie de la physiocratie en tant qu'école a été très brève, il n'en reste pas moins qu'elle a exercé une grande influence en matière de théorie et de politique économique tant en France qu'à l'étranger. »

Philippe Steiner, « L'économie politique du royaume agricole : François Quesnay », dans *Nouvelle histoire de la pensée économique*, 1992.

#### IV. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

*Observations sur les effets de la saignée, tant dans les maladies du ressort de la médecine que de la chirurgie, fondées sur les lois de l'hydrostatique avec des remarques critiques sur le Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, de M. de Silva*, 1730.

*Essai physique sur l'économie animale*, Guillaume Cavelier, 1736, in-12, XXVI-311 ; 2<sup>e</sup> éd., chez Guillaume Cavelier, 1747, 3 vol. in-12, CXI-612.

*L'Art de guérir par la saignée, où l'on examine en même temps les autres secours qui doivent concourir avec ce remède, ou qui doivent lui être préférés, dans la cure des maladies tant médicinales que chirurgicales*, 1736.

*Lettres sur les disputes qui se sont élevées entre les médecins et les chirurgiens sur le droit qu'a M. Astruc d'entrer dans ces disputes, sur la préférence qu'il se donne en comparant son ouvrage avec celui de Hery*, 1737.

*Recherches critiques et historiques sur l'origine, sur les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France* (avec François Bellial des Vertus), Charles Osmont, 1744.